

Commémorations patriotiques des 6, 8 et 10 mai

C'est une tradition bien établie à Herstal et un devoir de mémoire important pour notre ville : chaque année, le début du mois de mai est marqué par les cérémonies anniversaires de la deuxième guerre mondiale.

Le programme, copieux, débute le samedi 6 mai avec le **77^e anniversaire de la bataille de Pontisse**. Celle-ci, a eu lieu, en fait, entre le 10 et le 18 mai 1940. Le fort est, avec celui de Tancremont, celui qui résista le plus longtemps face à la "blitzkrieg" allemande. Et si les pertes furent terribles côté allemand, on ne dénombra que deux victimes dans le fort. Trois vétérans du fort sont encore en vie aujourd'hui, dont un Herstalien, Jean Dewael. Rendez-vous à 10h30 au Fort de Pontisse.

Le lundi 8 mai, c'est bien évidem-

ment la **capitulation allemande** du 8 mai 45 qui sera célébrée, de la place des volontaires (10h) au monument du 12^e de ligne (11h).

Enfin, le mercredi 10 mai à Liers, on commémorera la **"Campagne des 18 jours"**, soit la durée de la guerre en Belgique depuis l'offensive allemande du 10 mai 1945.

Outre la résistance dans les forts, l'armée belge eut un rôle décisif pour retarder l'avancée allemande et permettre ainsi au contingent anglais en voie d'encerclement à Dunkerque de prendre la mer. Et les "cyclistes-frontières" de Liers jouèrent un rôle important dans cette campagne.



Rendez-vous devant leur monument à 10h45. A l'occasion du 40^e anniversaire de l'asbl Cyclistes-Frontière, un barbecue sera organisé à la MI de Liers à 12h30 (sur inscription 0495 66 13 88).

Le programme complet et détaillé de chacune de ces manifestations se trouve sur notre site internet www.herstal.be, onglet "Ma ville". Infos complémentaires au 04 256 82 72.

Permanences fiscales pour les déclarations d'impôts



Afin de vous aider à remplir vos déclarations d'impôts, la Ville de Hers-

tal organise des permanences fiscales, sur inscription uniquement. Cliquez pour plus d'infos.

Des agents du Service public fédéral des Finances se mettront donc à votre disposition de 9h à 12h et de 13h à 16h, sur rendez-vous, aux endroits et dates suivants :

- Le jeudi 18 mai à la Maison intergénérationnelle de Vottem, rue du Bouxhtay 1, à 4041 Vottem.

- Les mardi 23, lundi 29 et mardi 30 mai au Centre administratif La Ruche (salle du Conseil communal), place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Attention : il est obligatoire d'être domicilié à Herstal, Vottem, Milmort ou Liers, et une seule déclaration sera traitée par rendez-vous. Inscrivez-vous auprès du service Relations publiques de la Ville de Herstal : Madame Chantal Martinez au 04 256 82 51.

Ciné-club à la "Maison" le 3 mai

N'oubliez pas que, chaque premier mercredi du mois, la "Maison de la cohésion sociale", place Jean Jaurès 1, vous offre un ciné-club pour les enfants.

Ce mercredi 3 mai, ne manquez pas le superbe film d'animation "La Tortue Rouge", qui, à travers l'histoire d'un naufragé sur une île déserte tropicale peuplée de tortues, de crabes et d'oiseaux, raconte les grandes étapes de la vie d'un être humain. Ca débute à 14h et c'est totalement gratuit. Une petite collation vous est offerte après la séance.

Séance suivante le 7 juin avec le remarquable "Vice-Versa".

Infos: 0800 12 151.



Semaine de la propreté : les écoles récompensées



Le mercredi 26 avril, le bourgmestre Frédéric Daerden et l'échevin de l'Environnement Thierry Willems ont remis aux écoles

lauréates les prix obtenus dans le cadre des grandes opérations de ramassage des déchets de la Semaine de la Propreté 2017.

La grande gagnante est l'école du Centre mixte Faurieux, qui a gagné la fameuse "poubelle-grenouille". Autres lauréates, l'école fondamentale

de Liers et l'Ecole Notre-Dame du Bon Secours ont gagné chacune des lots de jeux d'une valeur de 150 euros. Pour le secondaire,

c'est l'Ecole Polytechnique de Herstal qui a gagné des places de cinéma. Toutes les écoles participantes, représentant 2.438 enfants et enseignants (!), ont reçu des petits cadeaux.

Merci à tous, ainsi qu'aux nombreux groupements, clubs et particuliers qui ont participé à l'opération, pour leur motivation et les milliers de sacs poubelles de déchets récoltés à la fin du mois de mars dans le cadre de la Semaine de la Propreté. Et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle opération citoyenne de ramassage.

Réfection du pont "Jean-Baptiste Cools"

La Ville de Herstal fait procéder, depuis le mardi 2 mai, à la réfection complète du petit ouvrage d'art qui enjambe une ancienne voie de chemin de fer (aujourd'hui disparue) au bout de la rue Jean-Baptiste Cools (au carrefour avec la rue Croix-Jurlet).

Ce petit pont menace de s'effondrer depuis plusieurs années et la circulation est interdite à cet en-

droit. Les travaux consistent en une démolition et reconstruction du pont. Ils sont prévus pour une durée approximative de quatre mois, aux termes desquels la circulation pourra être normalement rétablie.

Merci aux riverains pour leur compréhension pendant les travaux.

